

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom:	RO ROCKSOLID 1GL COMPOSITE GRAY	Date de Révision:	2/7/2019
Product Identifier:	350007	Société/Entreprise:	2/4/2019
Caractérisation chimique:	Tinted Coating/Water Resistant		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	Fabricant:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
Préparée par:	Service des affaires réglementaires		
Numéro de téléphone d'urgence:	Hotline de 24 heures: 847-367-7700		

2. Identification des dangers

Classement de la
Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Attention

Dangers spécifiques

1% Du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide inflammable, catégorie 4	H227	Liquide combustible
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie : utiliser un film d'alcool formant mousse, dioxyde de carbone , produit chimique sec , du sable sec ou brouillard d' eau pour éteindre .
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P363

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Composition / Information On Ingredients**SUBSTANCES DANGEREUSES**

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.% Range</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Dioxyde de Titane	13463-67-7	1.0-2.5	Not Available	Not Available
Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle	111-76-2	0.1-1.0	GHS07	H302-312-315-319-332
Éthylène Glycol	107-21-1	0.1-1.0	GHS08	H373
Ammoniaque Aqueuse	1336-21-6	0.1-1.0	GHS05-GHS07	H302-314-335
3-Iodo-2-propynyl-n-butylcarbamate	55406-53-6	0.1-1.0	GHS05-GHS06- GHS08	H302-317-318-331-372

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis à une chaleur extrême due à la montée de la pression. Garder les contenants hermétiquement fermes. Liquide et vapeurs combustibles. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Retirer toute source d'inflammation, ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'étincelles. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder les contenants hermétiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Éviter la chaleur excessive.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Exposure Controls / Personal Protection

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Dioxyde de Titane	13463-67-7	5.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle	111-76-2	1.0	20 ppm	N.E.	50 ppm	N.E.
Éthylène Glycol	107-21-1	1.0	25 ppm	50 ppm	N.E.	N.E.
Ammoniaque Aqueuse	1336-21-6	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
3-Iodo-2-propynyl-n-butylcarbamate	55406-53-6	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Liquide	Etat Physique:	Liquide
Odeur :	Comme un solvant	Seuil de l'odeur:	N.E.
Relative Density:	1.019	pH:	N.A
Point de congélation, ° C:	Non déterminé	Viscosité:	Non déterminé
Solubilité à l'eau:	Pue	Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):	Non déterminé
Decomposition Temp., °C:	Non déterminé	Explosive Limits, vol%:	2.6 - 12.6
Plage du point d'ébullition:	-18 - 187	Point d'éclair, °C:	74
Inflammabilité:	Supporte la combustion	Auto-ignition Temp., °C:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	Pression de vapeur, mmHg:	Non déterminé
Densité de vapeur:	Plus lourd que l'air		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Aucune information.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldéhyde.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: La substance cause l'irritation modérée des yeux.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: La substance peut provoquer une légère irritation cutanée.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongée ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Irritant pour le nez, la gorge et les voies respiratoires. Nocif si ingère.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B - "Peut-être cancérigène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
13463-67-7	Dioxyde de Titane	>10000 mg/kg Rat	2500 mg/kg	N.E.
111-76-2	Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle	470 mg/kg Rat	1,060 mg/kg Rabbit	11 mg/L
107-21-1	Éthylène Glycol	4700 mg/kg Rat	10600 mg/kg Rat	N.E.
1336-21-6	Ammoniaque Aqueuse	350 mg/kg Rat	N.E.	N.E.
55406-53-6	3-Iodo-2-propynyl-n-butylcarbamate	1470 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rat	N.E.

N.E. - Not Established

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: N'incinerez pas les récipients fermés. Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

14. Informations relatives au transport

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TDG (Canada) - FRENCH
UN Number:	N.A	N.A	N.A	N.A
Nom UN::	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Classe de danger :	N.A	N.A	N.A	N.A
Groupe d'emballage:	N.A	N.A	N.A	N.A
Quantité Limitée:	Non	Non	Non	Non

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Flammable (gases, aerosols, liquids, or solids), Respiratory or Skin Sensitization

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique

Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle
Éthylène Glycol
Glycol Ether NJRTK(222-306831)-5237P
Ammoniaque Aqueuse
3-Iodo-2-propynyl-n-butylcarbamate

N° CAS

111-76-2
107-21-1
Propriétaire
1336-21-6
55406-53-6

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Réglementations des états américains : comme suit:**DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE:**

WARNING: Cancer and Reproductive Harm - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres informations**Evaluations HMIS**

Santé: 2* **Inflammabilité:** 2 **Risque physique:** 0 **Protection individuelle:** X

Classements NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 2 **Instabilité:** 0

Volatile Organic Compounds 53g/L

CE DATE DE RÉVISION: 2/7/2019

MOTIF DE LA RÉVISION: Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
01 - Identification

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisation et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.